Bref aperçu des sceaux de l'abbaye de Saint-Claude conservés dans le fonds d'archives de l'abbaye

Patricia GUYARD
Directrice des Archives départementales du Jura

Extrait de l'intervention faite à Saint-Claude, 1er mars 2008
aux 2e rencontres d'histoire locale sur le thème de la sigillographie et l'héraldique dans la Terre de Saint-Claude,
imprimé dans le bulletin annuel de l'association *Les Amis du Vieux Saint-Claude*, n° 32, Saint-Claude, 2009, p. 2-8, avec illustrations.

Heurs et malheur des sceaux d'un fonds d'archives

Les actes scellés qui subsistent de nos jours dans le fonds d'archives de l'abbaye de Saint-Claude représentent une infime partie de ceux qui furent produits et reçus pendant près de huit siècles d'administration de l'abbaye dont on a des traces écrites. En effet, en se concentrant sur les sceaux renfermés dans ce fonds précis, on met *de facto* de côté les actes produits par l'abbaye, scellés et expédiés à d'autres institutions laïques et religieuses et aux personnalités avec lesquels elle était en relation, actes dont elle était loin de conserver systématiquement des doubles scellés pour son propre usage. Par ailleurs, le temps a fait son œuvre. Les archives de l'abbaye de Saint-Claude sont riches, certes. Mais les décennies et les siècles passés, avant même la Révolution, ont eu raison d'un bon nombre d'actes pour des causes diverses tels que des pertes, des avaries, des prêts sans retour.

En outre, les sceaux de l'abbaye n'échappent pas à leur nature, ni… à celle de l'homme. Le sceau de cire, la bulle de métal sont des objets fragiles, intrinsèquement ou par leur mode d'apposition ou d'attache aux actes, qu'ils authentifient pourtant. Les sceaux se brisent, leur relief s'émousse, leur bord s'érode ; le plomb blanchit fréquemment, et irrémédiablement ; ficelles, lacs de soie et queues de parchemin se déchirent. Enfin, sceaux et plombs sont des objets qui figurent une image dont on peut apprécier l'esthétique et le symbolisme ; ils représentent une institution ou un personnage qui, même humble, entre dans l'histoire du fait même que, pour le contemporain qui le tient en main, cet objet paraît porter fondamentalement l'empreinte de cet homme lointain, qui a vécu et dont il ne reste de personnel que ce sceau. Ils attirent l'œil et l'esprit, ils sont convoités. Beaucoup d'entre eux ont été détachés volontairement de leurs minces liens pour abonder des collections privées ou publiques de sceaux. Dans le meilleur des cas, on aura noté l'acte auquel l'objet était appendu ; quand on aura négligé de le faire, on aura coupé à jamais le lien juridique et historique fondamental entre l'acte et son sceau, et amputé ou fragilisé l'identification et la datation du sceau, voire du sigillant, grâce à l'acte qui le portait. On pilla aussi l'objet, tout simplement ; que sont devenues les bulles d'or et d'argent ?

Il convient de rappeler toutefois que des entreprises systématiques de repérages de sceaux et de prises d'empreintes depuis le XIXe s. ont permis de constituer des collections nationales et régionales de sceaux, et de rédiger des catalogues dans lesquels ces sceaux sont identifiés par rapport aux actes dont ils proviennent[1]. Malgré leurs imperfections (dont un

[1] On se contentera de citer les milliers d'empreintes et photographies de sceaux conservées au service de sigillographie des Archives nationales issues de nombreuses provinces de France, dont les collections de

recensement sélectif et non systématique des sceaux), ces instruments de travail ont le double avantage de faciliter l'identification de sceaux conservés ailleurs que dans les fonds étudiés et de contenir l'image du sceau recensé à une date donnée, sceau qui, depuis son étude, a pu se dégrader ou disparaître. Nous évoquerons plus bas un troisième avantage de ces collections.

En 1994, lorsque Henri Hours, alors directeur des Archives départementales du Jura, finit la reprise des classements successifs des archives de l'abbaye de Saint-Claude, il avait sorti du fonds, rangé et coté à part puis inventorié un à un, en notant leur liasse d'origine, 319 actes portant encore sceaux et bulles exploitables, c'est-à-dire qui n'étaient pas réduits à des fragments illisibles. Ces actes portaient en tout 353 sceaux et 29 bulles. 382 objets sur sept siècles (certes, le scellement régresse fortement à l'époque moderne au profit de l'authentification par seing manuel employé par les juridictions et les notaires) ; 319 actes sur des dizaines de milliers de documents que renferment 50 mètres d'archives de l'abbaye et de quelques-uns de ses prieurés inclus dans son fonds ! On déplorerait sans doute ces nombres si bas si on méconnaissait la situation de la plupart des autres fonds d'archives, fussent-ils des fonds de souverains. Sans être très riche, le fonds abbatial de Saint-Claude tient une moyenne honorable parmi les grands fonds d'archives conservés en Franche-Comté.

Plus pénible en revanche est le constat des dates des actes scellés conservés. Alors que le fonds renferme un nombre notable d'actes très anciens, et que la pratique du scellement des actes se répand franchement dès le XIe s. chez les plus puissants seigneurs laïcs et ecclésiastiques de l'Empire, les plus anciens actes conservés portant un sceau, ici, datent seulement d'un XIIe s. bien entamé[2] ; ils ne sont que huit, et pas un seul n'émane de l'abbaye ou d'un abbé de Saint-Claude. Un XIe s. très tardif est représenté par un seul acte portant une bulle[3]. 177 actes scellés relèvent du XIIIe s. (ils renferment les plus anciens sceaux de l'abbaye et des abbés), 113 du XIVe s., 37 du XVe s. ; le XVIIIe s. est représenté avec une bulle de Benoît XIV sur un acte de 1742.

Les deux faits cumulés à Saint-Claude, faible nombre d'actes scellés, tardive et courte période représentée, entraînent quelques désagréments pour la recherche, par ailleurs assez communs à toutes les collections d'actes scellés. Ainsi, il est de nombreux abbés pour lesquels, même à l'époque moderne, on ne dispose pas d'un seul sceau ; les collections provinciales et nationales d'empreintes de sceaux ne pallient pas ces absences pour le Moyen Âge. De même, les archives du prieuré d'Arbois, notable dépendance de l'abbaye de Saint-Claude, ne recèlent aucun sceau. Ces archives sont en partie comprises dans le fonds de Saint-Claude, aujourd'hui classées assez distinctement des archives de l'abbaye même, et étaient conservées en partie, à tort, dans le fonds communal d'Arbois d'où je viens de les extraire définitivement pour être reclassées parmi la partie du fonds Saint-Claudien ; or, aucune de ces deux parties qui ont pourtant connu un sort séparé depuis la Révolution n'ont livré de sceau ; le pillage daterait-il d'avant 1791 ou fut-il systématique au XIXe s. ? Enfin, l'immense majorité des sceaux du fonds de Saint-Claude sont des exemplaires uniques, non seulement dans le fonds, mais aussi par rapport aux autres collections répertoriées. Aussi, lorsque se posent des difficultés d'attribution, en particulier dans le cas où un acte porte deux sceaux ou

---

Bourgogne et de Champagne nous intéressent au premier chef, outre la collection issue des Archives nationales elles-mêmes.

[2] Le plus ancien sceau conservé est un sceau d'Henri le Libéral, comte de Champagne, acte de 1174 (Arch. dép. Jura, 2 H ps 247).

[3] Bulle de l'archevêque de Besançon, Hugues III, acte de 1088 (Arch. dép. Jura, 2 H ps 97).

plus, lorsque l'on a utilisé le sceau d'un sigillant décédé, ou d'une autre personne que le sigillant annoncé à l'acte, voire lorsque l'on suspecte une falsification, les recoupements sont limités, voire impossibles, pour résoudre l'énigme.

Est-ce à dire qu'en l'état, nous ne tirerions aucun enseignement de cet ensemble ? Non pas. Ainsi par exemple, les sceaux d'abbés et de l'abbaye sont suffisamment nombreux, en certaines périodes, pour qu'on s'y intéresse valablement. Le symbolisme ou la forme de quelques sceaux et bulles, ou encore le sigillant, notamment des nobles de la Terre de Saint-Claude et de ses alentours, de petits prieurés, de petites juridictions, dont nul n'a recensé le moindre sceau dans les collections nationales et provinciales, sont dignes d'intérêt en soi, à titre archéologique et historique. Enfin et surtout, ces actes encore scellés sont la partie visible, et tronquée, de l'iceberg des actes qui furent scellés. A travers eux, si on ne peut faire aucune statistique transposable à l'ensemble du fonds, on appréhende déjà certaines caractéristiques des modes de scellement au fil du temps ; c'est là un sujet ardu, juridique et diplomatique, dont l'étude fine nécessite de recourir de toute façon à tous les actes du fonds, qu'ils aient ou non gardé leurs sceaux.

Identification, restauration et conditionnement des sceaux et bulles du fonds

Le conditionnement des actes scellés à part du reste du fonds entrepris par Henri Hours avait pour but principal de les protéger un à un, et d'en limiter la communication. En effet, un geste malencontreux peut dégrader le sceau ou la bulle qu'il n'aurait pas repéré de prime abord dans la liasse consultée au milieu d'autres actes. Une première campagne photographique en noir et blanc fut menée par l'atelier des Archives à cette époque, à défaut d'une campagne de moulages qui eût fixé l'empreinte des sceaux mais que ne pouvaient exécuter les Archives en interne. A cette première étape a succédé une campagne de restauration systématique des sceaux de l'abbaye, confiée en 2000 par mon prédécesseur, M. Cuer, à M. Jacquet dans le respect des règles et préconisations de la Direction des Archives de France et de l'atelier des sceaux des Archives nationales à Paris. Huit années, de 2000 à 2007 inclus, ne furent pas de trop pour rétablir la collection, car l'opération comprenait trois à quatre phases successives par lots de 15 à 30 sceaux : photographie numérique couleur des sceaux avant restauration, parfois aussi après, notamment pour preuve de l'état de l'objet ; nettoyage des sceaux et restauration à proprement parler, par adjonction de cire de même teinte mais de ton différent de celle du sceau afin de distinguer toujours l'original de ses additifs laissés vierges, ou de ses joints dans le cas où le restaurateur a réuni des morceaux cassés ; prise d'empreinte et confection de moulages d'un certain nombre de sceaux, notamment ceux connus en exemplaire unique (ces moulages fixent l'état de l'empreinte de l'original qui reste, malgré sa restauration, susceptible de se dégrader encore au cours du temps) ; et enfin, vérification et complément d'identification de date et de sigillant menés conjointement par M. Jacquet et moi-même en fonction des ressources locales et nationales à exploiter pour y parvenir avec certitude.

Les travaux ne concernèrent pas les bulles de plomb dont la principale altération, la maladie du plomb qui blanchit la bulle puis délite le métal, ne connaissait encore aucun remède physique ni chimique appréciable[4]. De même, les actes auxquels les sceaux sont

[4] Ce grave souci de la conservation semblerait recevoir un début de solution qu'il reste à confirmer par la multiplication d'expériences de restauration.

appendus, n'ont pas été restaurés en soi, d'une part parce que la plupart ne nécessitent aucun traitement, sinon une mise à plat, d'autre part parce l'opération requiert d'autres savoir-faire et moyens que ceux mis en œuvre pour la restauration des sceaux.

Trois étapes encore nous séparent d'une conservation optimale des sceaux de l'abbaye : un conditionnement pièce à pièce dans des boîtes adaptées, car le conditionnement actuel n'est que provisoire ; une campagne photographique complète à la fois des sceaux, restaurés ou simplement nettoyés, et de leurs actes, qui sera réalisée par l'atelier de reproduction des Archives en version numérique ; la constitution d'une base de données électronique alliant les images des sceaux, bulle et actes produites par l'atelier, les analyses des actes et l'identification des sceaux et bulles à partir de l'inventaire d'Henri Hours, complétées et parfois modifiées lors des travaux de restauration. Cette base devrait être consultable en salle de lecture des Archives et se substituer à la communication des originaux qui ne sortiraient des rayons d'archives que pour des études très spécialisées et des expositions.

Sceaux de l'abbaye et des abbés

Lors de la présentation publique des sceaux de l'abbaye de Saint-Claude, où il était malheureusement impossible de montrer tous les sceaux, j'ai projeté une sélection composée des sceaux de l'abbaye elle-même, de ses abbés, de ses officiers, et de l'entourage familial de certains abbés. Je reprends ici quelques éléments propres aux sceaux de l'abbaye et des abbés successifs.

Le sceau de l'abbaye pose d'emblée une petite énigme, résolue à l'aide d'actes conservés en dehors des Archives du Jura. Le type de sceau de l'abbaye de Saint-Claude le plus connu au Moyen Âge, est celui en navette, hagiographique et classique, d'un personnage présenté de face et debout (saint Oyend ?), vêtu d'une dalmatique, tenant en sa main droite un livre (Évangiles ou Bible) qu'il présente devant lui, et une crosse en la main gauche ; les plus anciens sceaux de ce type conservés aux Archives du Jura datent de 1262 et 1266[5]. Mais les Archives de l'Aube conservent un sceau d'un type très différent sur un acte de 1239, soit de 23 ans antérieur[6]. Ce sceau figure un saint nimbé, assis sur un banc, avec les initiales S et E de part et d'autre des genoux. Il est apposé sur un acte de cession de biens à Saulcy en Champagne par l'abbaye de Saint-Claude contre une rente payée par l'abbaye de Clairvaux. La transaction était assez favorable aux Cisterciens à une période où ordres bénédictin et cistercien connaissaient une franche rivalité spirituelle et temporelle, sur fonds d'exemption de dîme accordée aux Cisterciens par la papauté. Or, le fonds de Saint-Claude ne conserve pas un acte similaire, bien que l'abbaye dût en avoir un exemplaire pour sa propre part, ni recèle trace ou mention de la transaction. On aurait tôt fait de penser à une forgerie scellée d'un faux sceau. Mais d'une part, les caractères externes de l'acte des Archives de l'Aube et de son mode de scellement ne révèlent aucun signe tangible de forgerie. d'autre part, A. Coulon a décrit un autre acte, de 1235, aussi conservé aux Archives de l'Aube[7], doté de ce même sceau

[5] Premier exemplaire conservé du type au personnage debout (fragmentaire) dans le fonds de l'abbaye : Archives dép. Jura, 2 Hps 50, acte d'octobre 1262. L'acte de 1266 (2 Hps 37b) contient le plus ancien sceau complet conservé dans le Jura.

[6] Type au personnage assis : Arch. dép. de l'Aube, 3 H 2757, charte d'octobre 1239 (Coulon, Champagne n° 2353).

[7] Acte de 1235 aux Arch. dép. Aube, coté jadis 3 H 145 (le fonds a été recoté depuis les travaux d'A. Coulon sur les sceaux de la Champagne, et cet acte n'a pas encore pu être repéré dans le fonds avec ses nouvelles cotes ; il est aussi à craindre que ce sceau ait disparu).

et du sceau de l'abbé de Saint-Claude, Humbert III de Buenc, dont la description et l'empreinte sont similaires aux deux exemplaires du sceau de cet abbé conservés dans le fonds de l'abbaye de Saint-Claude[8]. L'hypothèse d'une forgerie de sceau peut valablement être écartée, car la présence conjointe des deux empreintes du second acte de l'Aube (dont le sceau de l'abbé, qui est certifié par deux autres actes du Jura) valide l'empreinte du premier acte de l'Aube. Aussi, ces deux sceaux de l'abbaye conservés à Troyes représentent bien un type de sceau de l'abbaye (peut-être le premier) employé à partir d'une date inconnue, tandis que ceux du Jura représentent un second modèle qui fut employé pendant trois siècles. Le changement de sceau a eu lieu entre 1240 et 1255, sous l'abbatiat d'Humbert III de Buenc, d'après les dates des sceaux connus et conservés aux Archives du Jura et de l'Aube[9].

Comme on le voit, l'existence d'un type de sceau antérieur à celui que nous connaissons à travers les archives de l'abbaye de Saint-Claude, est connu par un sceau extérieur à celles-ci, appartenant au fonds de l'abbaye de Clairvaux, du diocèse de Langres en Champagne. Ce sceau fut recensé il y a plusieurs décennies dans la collection sigillographique de Champagne établie par Coulon, et, très récemment, a été compris dans une campagne de numérisation, par les Archives de l'Aube, des actes scellés de cette prestigieuse abbaye. C'est une occasion de rappeler, outre leur apport déjà mentionné, que les collections d'empreintes provinciales recèlent forcément des sceaux extérieurs à leur province de conservation ; elles mettent en exergue les liens institutionnels entre les sigillants d'origine géographique plus ou moins éloignés. Dans ce cas précis, on ne s'étonnera pas de trouver des sceaux de l'abbaye de Saint-Claude en Champagne, province dont les sceaux ont été et sont encore heureusement préservés, recensés et photographiés ; l'abbaye y possédait d'ancienneté quelques biens jusqu'au milieu du XIIIe s., et plusieurs prieurés champenois étaient sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Claude (prieurés de Saint-Pierre et Sainte-Germaine de Bar-sur-Aube, de La Ferté-sur-Aube, de Cunfin, de Sylvarouvre…). Une géographie historique ecclésiastique se dessine donc, certes lacunaire, mais évocatrice de l'emprise territoriale et de l'influence religieuse de l'abbaye que l'étude approfondie des actes scellés ou non dans chaque fonds d'archives révèle bien sûr bien plus finement.

Le type au saint debout fut abandonné avant le milieu du XVIe s.[10]. Le chapitre, à compter de cette époque, adopte un sceau figurant un saint mitré (saint Claude ou Oyend) au-dessus d'une aigle éployée, emblème impérial rappelant l'immédiateté revendiquée de l'abbaye avec l'Empire (comme avec Rome). C'est aussi l'aigle qui figure, seule, au sceau de la Grande Judicature de Saint-Claude. Cette juridiction, compétente en toute la Terre de Saint-Claude, est l'émanation du pouvoir de justice rattaché à l'office de grand cellérier de l'abbaye. Elle devint une institution continûment distincte de cet office à partir de 1530-1532 où l'abbé Pierre III de La Baume puis ses successeurs nommèrent à sa tête un juge laïc dont on ne trouvait jusqu'alors que d'éphémères mentions depuis le milieu du XVe s. La plus ancienne empreinte du sceau de cette juridiction qu'on a trouvée dans le fonds de l'abbaye, sur papier, date de 1533. L'aigle éployée est contournée (tête vers la droite), et sommée de la crosse abbatiale. L'emblème commun du sceau de l'abbaye (de son chapitre) et de la Grande Judicature, semble revendiquer le rattachement de l'abbaye à l'Empire, alors même que les souverains du comté de Bourgogne, depuis Philippe le Bon, considéraient la Terre de Saint-Claude comme partie intégrante, et dépendante, du comté de Bourgogne dont jusqu'ici elle

[8] Voir ci-dessous, sceaux des abbés de Saint-Claude ; les deux actes portant le sceau d'Humbert sont coté 2 Hps 309 et 251, datés respectivement de 1242 et de 1252.
[9] Les Archives de l'Aube détiennent en effet aussi un sceau du type au personnage debout, type des Archives du Jura sur un acte de 1255 (3 H 843). Le changement de sceau semble donc avoir eu lieu entre fin 1239 et 1255.
[10] Dernier acte scellé de ce sceau hagiographique : 2 H ps 35, acte de 1541.

avait tenu à se distinguer, et que le Parlement de Dole asseyait la souveraineté et le contrôle de sa juridiction sur celle de l'abbaye puis de sa grande judicature.

Enfin, l'aigle impériale est aussi la figure héraldique de la puissante et ancienne famille de Rye, alliée aux plus grandes familles comtoises de souche impériale, et qui fournit successivement plusieurs abbés commendataires à Saint-Claude de 1544 à 1639 (armes : d'azur à l'aigle d'or) ; l'aigle est ainsi présente au sceau de l'abbé Marc de Rye[11]. Pendant un siècle, abbaye ou chapitre, abbés et grande judicature employèrent donc, avec des variantes et en partie par coïncidence, la même figure héraldique.

Le fonds d'archives de Saint-Claude conserve 30 sceaux de l'abbaye, hagiographiques ou à l'aigle, de 1262 (fragment) à 1686 (sur papier). Les sceaux des abbés sont, eux, au nombre de 60 ; ils sont les plus nombreux, sans représenter toutefois tous les abbés[12]. Malgré les lacunes, ils semblent se partager en deux types principaux correspondant à deux périodes chronologiques.

Aux XIIIe et début XIVe s., ils adoptent volontiers la représentation en pied d'un abbé. La figure est tout d'abord hiératique et d'un type très proche du sceau hagiographique de l'abbaye. Puis elle évolue vers un style plus souple, influencé par les arts graphiques et la statuaire de l'époque. Avec l'abbé Hugues II, la figure de l'abbé s'inscrit dans un cadre architecturé qui le met en valeur. Le plus ancien sceau d'abbé conservé l'est sous forme d'épave ; c'est celui de Hugues 1er de Nancuise (connu comme abbé en 1230 et mort en 1234), portant un contre-sceau[13] hélas illisible. De l'abbé Humbert III de Buenc (1234-1255/1262), son successeur, on conserve trois sceaux, certes en médiocre état mais qui se complètent les uns les autres[14]. Dom Benoît relevait qu'il y eut peut-être un abbé Humbert IV de 1255 à 1262 ; les sceaux d'abbés conservés ne nous permettent pas de trancher, car pour cette période précisément, le fonds de l'abbaye n'en renferme aujourd'hui aucun.

A la fin du XVe s., apparaît le sceau architecturé de dévotion ; par manque de sceaux d'abbé conservés de 1395 à 1486, on ignore la date d'adoption de ce type précis parmi les abbés de Saint-Claude, dont les sceaux suivent le style de leur époque. Le sceau de Pierre II Morel, abbé de 1484 à 1510, fournit un premier et spectaculaire témoignage du sceau de dévotion. L'abbé est figuré en orant (à genoux, les mains jointes, regard levé en direction des saints tutélaires), au bas d'un cadre architecturé de style gothique dans les cinq niches duquel sont représentés, superposés deux à deux les quatre saints, fondateurs ou illustres, de l'abbaye de Saint-Claude (saints Romain et Lupicin, saint Oyend et saint Claude), et enfin la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras, dans une niche centrale sommitale. Ce type de sceau est le plus souvent armorié. Ainsi, Pierre II Morel appose à son sceau ses armes familiales, trois losanges d'argent en fasce à côté de l'orant qui le représente[15]. Les successeurs de Pierre II Morel restent fidèles à ce type, mais diminuent le nombre des personnages figurés en augmentant proportionnellement leur taille tout en simplifiant l'architecture jusqu'à la

---

[11] Sceau sous papier sur un acte de 1562, 2 Hps 107.

[12] N'est ainsi conservé aucun sceau des trois abbés qui se succèdent entre Guy II, décédé en décembre 1282, et Etienne 1er de Villars, connu comme abbé de Saint-Claude à partir de 1295. Il en est de même par exemple des 9 abbés de Saint-Claude de 1405 à 1486, de Pierre III de La Baume, évêque de Genève (1511-1543), de Philibert de Rye, aussi évêque de Genève (1550-1556) et de Joachim de Rye (1577-1588).

[13] 2 Hps 297, acte de 1234.

[14] Voir photographies.

[15] Huit sceaux de Pierre II Morel sont conservés, dont 2 Hps 217 (1486), cf. reproduction. De son parent et l'un de ses prédécesseurs abbés, Pierre I Morel, membre d'une famille seigneuriale de la Terre de Saint-Claude, devenu abbé en 1443, les archives de l'abbaye ne conservent que le sceau qu'il avait précédemment utilisé dans son office d'infirmier, à savoir précisément un sceau personnel armorié de ses armes (2 Hps 39, acte de 1424).

remplacer par des colonnes classiques ; ils substituent leurs armes à l'orant au bas du sceau. On note enfin une tendance à l'agrandissement du sceau. Le phénomène est compréhensible devant la complexité croissante de la figuration, mais il va surtout de pair avec l'origine sociale et le caractère personnel des abbés de la fin du Moyen Âge, avant même que ne s'installe définitivement la commende.

Parmi les sceaux conservés, le seul sceau d'abbé qui ne relève d'aucun de ces deux grands types est celui de Guillaume V de La Baume. Pour son sceau par ailleurs fort beau, et sans grande humilité, cet abbé a fait flanqué ses armes familiales de deux grands oiseaux fantastiques qui les soutiennent[16] ; aucun signe religieux ne vient rappeler la fonction d'abbé du sigillant. Enfin, on aura remarqué, malgré le faible nombre de sceaux conservés par abbé, que certains d'entre eux ont volontiers introduit des variantes à leur sceau au fil du temps. L'abbé Etienne 1er de Villars bat quelque record en ce domaine : on lui ne connaît pas moins de trois types de sceaux distincts de 1296 à 1303, sur les quatre sceaux de cet abbé retrouvés dans le fonds de l'abbaye de Saint-Claude ! Un premier type contient une mitre et une crosse dans le champ, un deuxième ne contient rien dans le champ, tandis qu'un troisième type y contient un soleil et une lune.

On ne saurait achever cette brève présentation sans évoquer un sceau, ou plutôt un cachet, un peu énigmatique, emblématique de l'abbaye, et dont on devrait en théorie trouver de nombreux exemplaires parmi des papiers familiaux. Il s'agit du sceau de Léon, garde [des reliques] de Saint-Claude (*s. Leonis, cistodis (sic, pour custodis) sancti Claudi*). Les archives de Saint-Claude conservent un exemplaire de ce sceau sous papier, volontairement apposé près d'un petit libelle signalant que les pèlerins venant à l'abbaye de Saint-Claude reçoivent un billet cacheté de ce sceau pour preuve de leur passage en l'abbaye. Il est remarquable que cette empreinte, certes institutionnelle, eût pu être utilisée à la place du sceau de l'abbaye elle-même[17] ; ainsi scelle-t-elle un acte de 1621 qui annonçait pourtant, en son eschatocole, le sceau du couvent de Saint-Claude[18].

Cette brève présentation est loin de faire connaître toutes les caractéristiques des sceaux et de la sigillographie issus des papiers de l'abbaye de Saint-Claude. Elle appelle naturellement des développements que nous nous proposons de faire à l'occasion de la constitution aux Archives départementales du Jura d'une base de données sur ces actes scellés, ainsi que sur leurs sceaux et bulles.

[16] Arch. dép. Jura, 2 Hps 224, acte de 1395.
[17] Arch. dép. Jura, 2 Hps 140, s. d. ; cf. reproduction.
[18] Acte de 1621, 2 Hps 286.

Légendes des photographies parues au bulletin
Les Amis du Vieux Saint-Claude, n° 32, 2009

1 – Sceau du couvent de Saint-Oyend, 1239 (type au saint assis) ; Arch. dép. Aube, fonds de l'abbaye de Clairvaux, 3 H 2757 (reproduit avec l'aimable autorisation des Arch. dép. Aube).

2 – Sceau du couvent de Saint-Oyend, 1266 (type au saint debout) ; Arch. dép. Jura, 2 Hps 376.

3 - Sceau du couvent de Saint-Oyend, 1407 (conservation du type au saint debout) ; Arch. dép. Jura, 2 Hps 305.

4 – Sceau du chapitre de Saint-Claude et de Saint-Oyend, 1686 ; Archives dép. Jura, 2 Hps 69.

5 – Sceau de l'abbé Humbert III de Buenc, 1242 ; Arch. dép. Jura, 2 H ps 309.

6 - Sceau de l'abbé Etienne I Villars, 1303 ; Arch. dép. Jura, 2 H ps 206 (type au champ contenant une étoile et un soleil).

7 – Sceau de l'abbé Marc de Rye, 1562 ; Arch. dép. Jura, 2 H ps 107.

8 – Sceau de la Grande judicature de Saint-Claude, extrait de Dom Benoît, Histoire de l'abbaye de Saint-Claude, tome 2, p. 565, ill. n° 225.

9 – Sceau aux causes de la Grande judicature de Saint-Claude, 1533 ; Arch. dép. Jura 2 H 945.

10 – Sceau de Léon, garde [des reliques] de Saint-Claude ; Arch. dép. Jura, 2 H ps 140.